

Aide à la réhabilitation des assainissements non collectifs non conformes



Communauté de Communes du Pays de Chantonay

65 Avenue du Général de Gaulle
BP 98
85 111 CHANTONNAY cedex
02 51 94 40 23
contact@cc-paysdechantonay.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Versement d'une subvention aux propriétaires qui souhaitent réhabiliter leur système d'assainissement non collectif diagnostiqué non conforme.

TYPE D'AIDE

Subvention/prime

SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Communauté de communes du Pays de Chantonay

TYPE DE BENEFICIAIRES

Propriétaires d'immeubles ayant un dispositif d'assainissement jugé non conforme.

CONDITIONS DE L'OCTROI DE L'AIDE

Pas de condition de ressources ; respect de la procédure mise en place par le SPANC et travaux conformes suite au contrôle de réalisation.

MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE

Aide forfaitaire de 1 000 €.

PARTENAIRES FINANCIERS OU CONTRACTUELS

État (ANAH), Conseil départemental.

ENVELOPPE BUDGETAIRE AU TITRE DE L'ANNEE EN COURS

Budget 2024 : 70 000 €

BILAN DES ANNEES PRECEDENTES

Année	Nombre de dossiers reçus	Montant des subventions versées	Dont part pour le compte des SIAEP	Dont part pour le compte de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne
2011	17	5 000 €	2 000 €	
2012	30	31 009 €	5 500 €	17 009 €
2013	51	40 224 €	3 000 €	24 224 €
2014	43	89 164€	6 000 €	65 664€
2015	43	124 171 €	10 483 €	88 269 €
2016	46	113 787 €	7 391 €	83 395 €
2017	43	123 032 €	11 129 €	85 436 €
2018	41	79 044 €	6 928 €	58 116 €
2019	9	76 400 €	4 800 €	56 100 €
2020	10	12 250 €	4 250 €	/
2021	66	34 250 €	4 250 €	/
2022	53	47 000 €	0 €	/
2023	80	66 700 €	1 700 €	/